

RESTITUTION DU QUESTIONNAIRE ANTI-GASPI

Le questionnaire envoyé à tous les clubs début juillet 2022 par la FFAAA afin de mieux connaître leurs pratiques anti-gaspillage a répondu aux attentes de la Commission du DD.

Toutes les disciplines réunies au sein de la FFAAA ont apporté leurs réponses.

Si le nombre des clubs ayant répondu reste modeste, au regard du nombre des clubs affiliés, ils sont représentatifs des pratiques au quotidien de la plupart des clubs.

Certes un nombre plus important aurait permis d'étoffer, de raffiner et de diversifier les résultats. Il aurait permis de dégager un plus grand nombre de bonnes pratiques. En se basant sur les résultats obtenus, la plupart des clubs s'efforcent d'éviter le gaspillage dans plusieurs domaines : les tenues, les déplacements, les économies d'énergie, mais aussi des pratiques sociétales, économiques et environnementales reprenant ainsi tout naturellement les trois dimensions du DD.

Quelques mots pour rappeler le rôle de la Commission. Depuis 2010 la France et le mouvement sportif dans son ensemble se sont engagés pour le Développement durable. Dans cet objectif les commissions de Développement durable ont été rendues obligatoires dans les fédérations sportives par les autorités compétentes. Une telle commission existe depuis plusieurs années au sein de la Fédération qui suit les directives du ministère en la matière. Elle est animée, à la suite de Madame Hélène Doué, depuis 2021, à titre bénévole par Anne de Beer, membre du comité directeur de l'Institut français du Kinomichi, élève de Maître Masamichi Noro depuis janvier 1978, enseignante de Kinomichi depuis une vingtaine d'années.

En effet le sport en France, et en Europe, s'est emparé des thèmes du DD et s'est engagé à respecter les objectifs définis par le ministère et plus largement par les organisations internationales.

C'est dans ce cadre que le questionnaire a été établi et adressé aux clubs afin de connaître leurs pratiques et d'en retirer des pistes en vue d'établir de bonnes pratiques.

Les disciplines réunies au sein de la FFAAA sont issues d'arts traditionnels martiaux japonais. En tant que telles elles ont des pratiques de sobriété propres aux traditions qui les fondent. La pratique en France s'adapte aux évolutions de la société et aux *usages locaux*. La prise de conscience de la nécessité des actions en faveur du DD, celles-ci étant requises par les pouvoirs publics, est en bonne voie. La sobriété propre aux disciplines et arts réunis dans la FFAAA est déjà une base solide pour des pistes d'amélioration et c'est dans ce sens que cette restitution est proposée.

Présentation des résultats

Commençons par commenter les résultats question par question

Q2 : votre club est-il engagé dans une démarche de DD ?

Une quantité notable de clubs n'ont pas répondu à cette question. Plusieurs ont exprimé leur perplexité. D'autres, les plus nombreux ont mentionné leurs diverses actions : co-voiturage, économies d'énergie pour l'éclairage ou le chauffage, dématérialisation des inscriptions, des paiements, des échanges, évitant ainsi le gaspillage de papier, tri des déchets, utilisation de vaisselle recyclable ou réutilisable, pour éviter les gobelets en plastique jetable utilisés une seule fois,

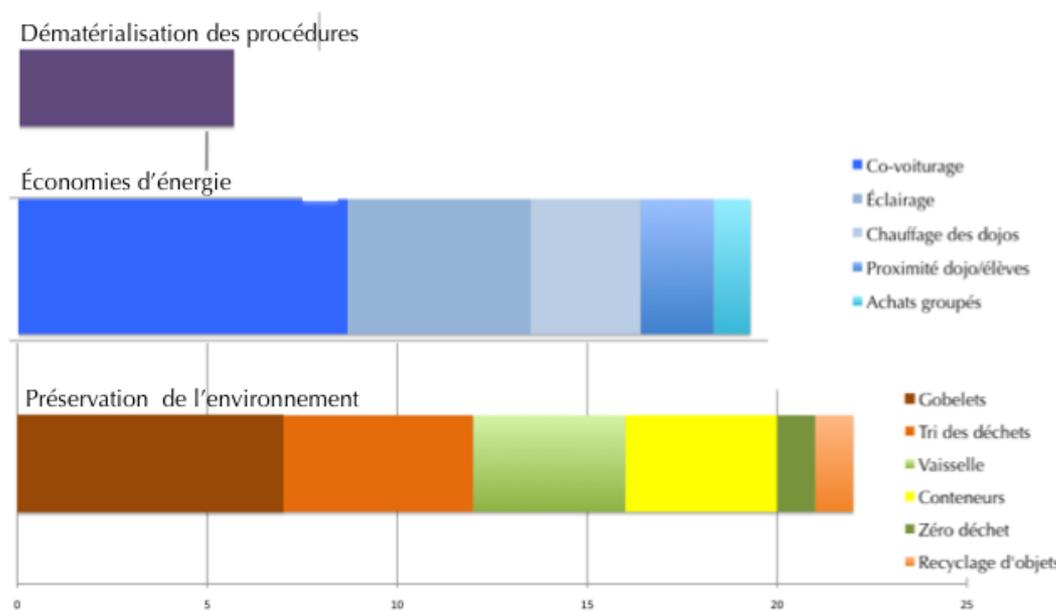
bien que presque la totalité des clubs, toutes disciplines confondues aient des pratiques anti-gaspillages plus ou moins systématiques ou organisées, ils ont une pratique anti-gaspillage « naturelle », comme « Monsieur Jourdain », ils n'ont pas conscience d'être engagés volontairement dans le DD.

Quelques exceptions : « En juillet 2019 la section a obtenu le label Sport Responsable dans le cadre d'une pratique citoyenne. Depuis la section ne cesse d'investir dans une démarche de DD. »

Un club autre club participe à des actions avec la municipalité pour participer à la protection de l'environnement dans la commune.

Question 2

Quelle démarche de Développement durable ?



Question très large qui a dérouté plusieurs personnes, les uns ne répondant pas, tandis que d'autres ont demandé des précisions, enfin la question a été estimée stupide. Il s'agissait de voir si une démarche volontaire et consciente avait été entamée par les clubs, qui bien sûr connaissent l'importance des enjeux environnementaux et

sociétaux sous-jacents. Enfin la plupart des clubs ont répondu en précisant leurs pratiques courantes qui leur semblaient entrer dans le Développement durable.

Sont regroupées dans le tableau de la page suivante les pratiques des clubs qui ont répondu au questionnaire en trois groupes :

- « Dématérialisation des procédures » en vue d'économiser le papier, on retrouve les inscriptions et les paiements en ligne, les échanges par mail ou via les réseaux sociaux, les comptes-rendus envoyés électroniquement
- « Économies d'énergie », nous retrouvons l'alternative aux déplacements coûteux en énergie : le covoiturage, la proximité des dojos des pratiquants qui permet les déplacements à vélo ou à pied, mais aussi l'éclairage strictement nécessaire, avec des détecteurs de présence dans les vestiaires, la température des dojos, les achats groupés
- « Préservation de l'environnement » regroupe des pratiques très variées, les gobelets en plastiques bannis au profit de gobelets réutilisables, de gourdes personnelles ou de gobelets recyclables, la vaisselle également « lors des agapes », l'utilisation de conteneurs, le recyclage d'objets, le tri des déchets

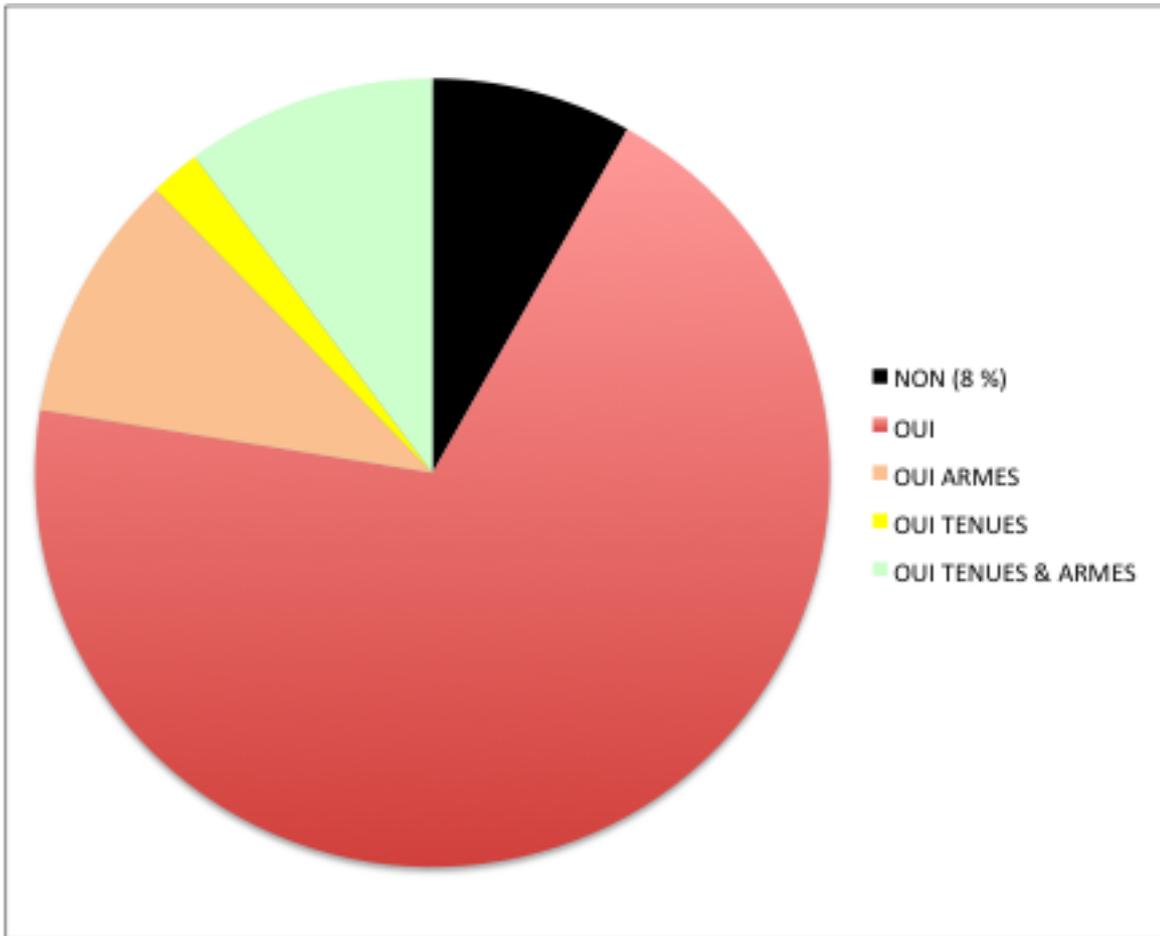
Q3 Le club dispose-t-il d'un système d'apport volontaire de tenues ou d'armes afin d'optimiser leur utilisation notamment pour les jeunes ou nouveaux pratiquants ?

Les réponses montrent que seule une minorité de clubs (4 seulement) n'ont aucun dispositif de mise à disposition d'armes ou de tenues. La plupart des clubs ont des armes à disposition des élèves qui n'en ont pas encore, ou qui les ont oubliées, quelques-uns ont regroupé leurs achats ; l'apport volontaire de tenues est fréquent, même si un grand nombre d'entre eux ne précisent pas, d'autres clubs indiquent s'il s'agit seulement des tenues, ou seulement des armes, ou d'autres des deux, comme l'indique le graphique page suivante.

En fait il s'agit d'une pratique qui est courante, pas toujours systématisée, et qui montre que les trois dimensions du Développement durable sont présentes : avec le souci environnemental, s'ajoute la dimension économique, plusieurs réponses indiquent que cela aide les nouveaux élèves qui n'ont pas dès leur inscription à déboursier pour acheter des armes, ou des tenues. En même temps la dimension sociale est sous-jacente, ces dispositions facilitent notamment les élèves les moins pourvus.

Question 3

Apport volontaire pour les tenues, ou armes

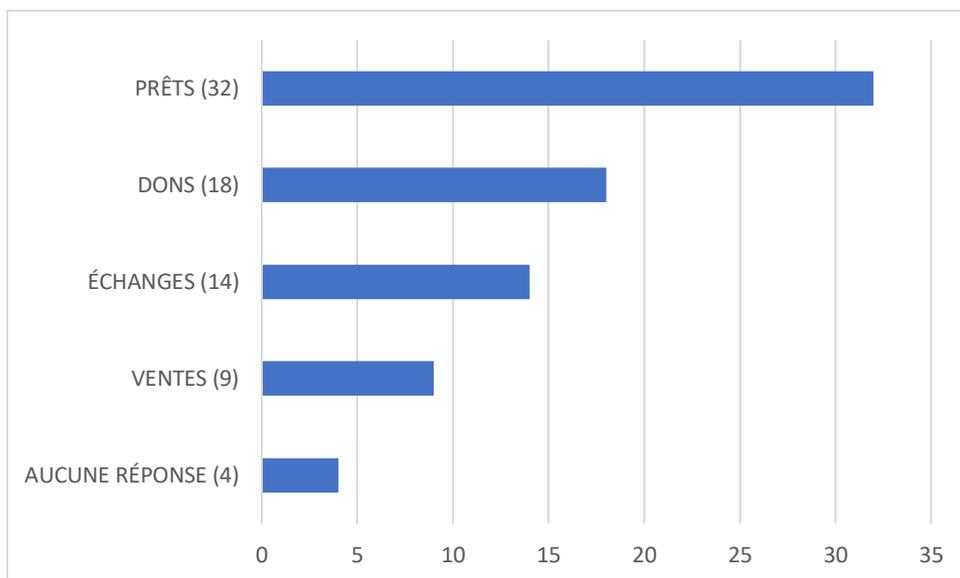


Q4/ Si oui, selon quelle procédure ? Échanges, Prêts, Dons, Ventes

Parmi les quatre modalités qui étaient proposées, les réponses montrent une forte majorité de prêts, les dons sont également nombreux, de même que les échanges. Les clubs qui disposent de cours pour enfants les pratiquent plus volontiers en fonction de l'évolution des âges des jeunes pratiquants. Les ventes sont les moins nombreuses quelques clubs ont précisé que celles-ci concernaient surtout les ventes des hakama qui ne sont plus utilisés.

Le graphique page suivante montre la répartition de ces différentes modalités.

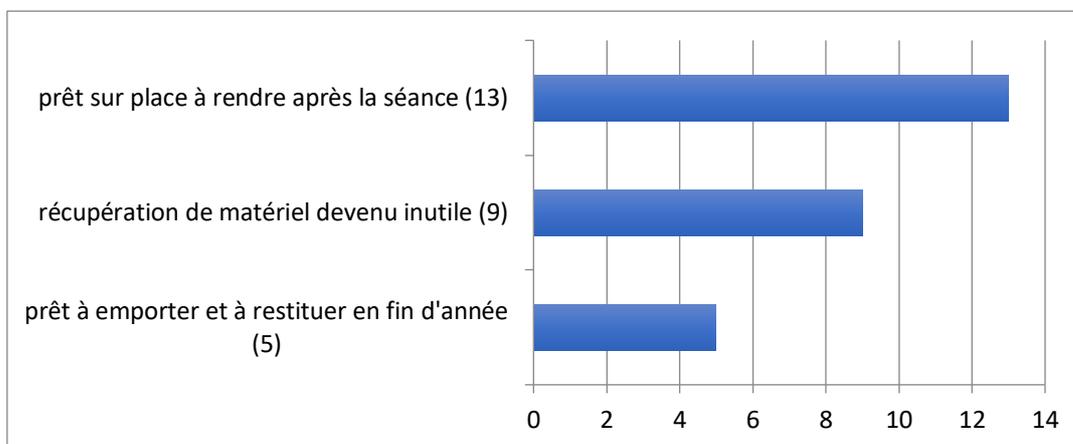
Répartition entre prêts, dons, échanges et ventes



Question 5 : selon quel dispositif ?

Un peu plus de la moitié des réponses donnent des précisions sur le dispositif mis en place pour les prêts, échanges, dons et ventes de kimonos ou d'armes. Soit un dispositif existe au niveau des clubs. Le tableau ci-après récapitule les différentes modalités pratiquées. Le prêt sur place peut venir du fait qu'un élève venant en vélo ne peut pas transporter ses armes, d'un nouveau pratiquant, ou d'une mise à disposition pour tous les élèves. Certains prêts sont à rendre en fin d'année, « lavés » pour les kimonos !

Les différentes procédures mises en place

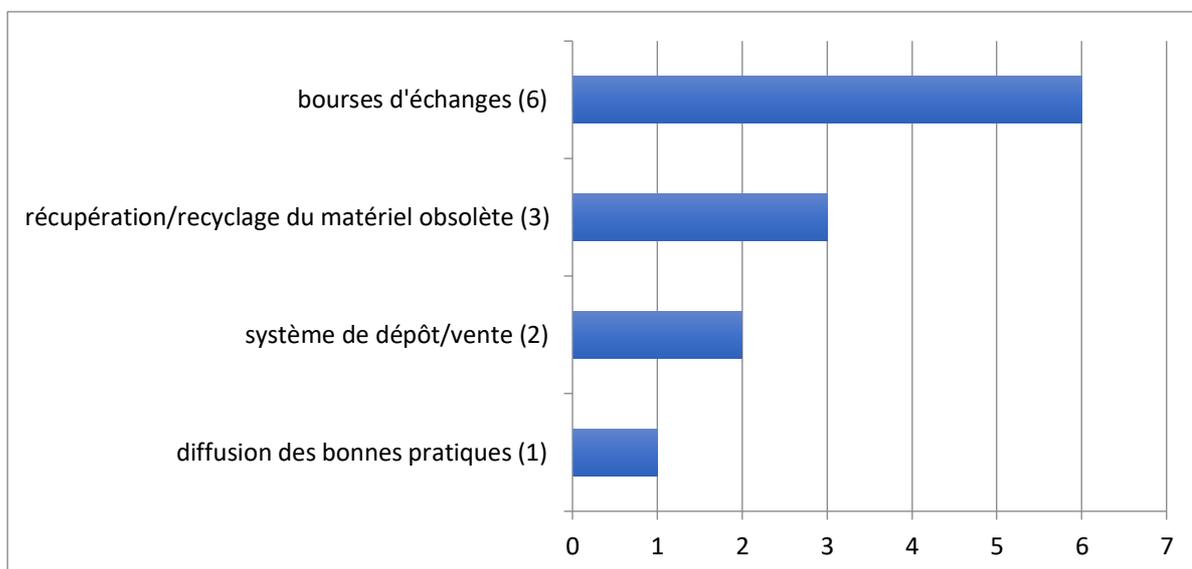


Soit il s'agit de pratiques de « gré à gré », le club n'est pas impliqué dans les échanges, prêts dons ou ventes. Les réponses montrent une grande attention à chaque personne et le souci d'être au plus près des élèves. L'idée est de récupérer les tenues ou les armes. Les réponses montrent ainsi le caractère individuel de ces initiatives par souci d'éviter le gaspillage, d'aider les nouveaux arrivants.

Q6/ Que souhaiteriez-vous pour aider votre club pour aider à mettre en place un système de récupération de tenues ou d'armes ?

Cette question suscite peu de réponses dans l'ensemble. Environ un quart des répondants. Néanmoins elles méritent d'être rapportées car elles manifestent le souhait d'avoir des systèmes de bourses d'échanges de prêts ou de dons, soit entre les différents club, soit au niveau d'une même discipline, chacune ayant des tenues qui lui sont spécifiques. En revanche au niveau des armes, les systèmes pourrait exister au niveau des ligues, ou même de la Fédération.

Suggestions



Commentaires

Les commentaires sont eux aussi multiples. Ils évoquent divers niveaux et divers thèmes.

Certains reviennent sur les pratiques anti-gaspillage mises en place. Plusieurs clubs indiquent que de telles pratiques se font déjà ou depuis longtemps. « Le prêt se fait déjà depuis plus de 30 ans au club pour les nouveaux arrivants ». Ou bien qu'elles viennent de la base : « Le 'refus' des gobelets plastique est arrivé des pratiquants » ; « Le respect de l'environnement, la prise de conscience des pratiques anti-gaspi se sont faits spontanément dans le club » ; « Une majorité de pratiquants se sent concernée par le respect de l'environnement ».

Un club entend se saisir de l'opportunité qu'offre ce questionnaire pour engager son club : « nous pourrons lors de notre prochaine assemblée générale soulever la question du développement durable afin d'avoir des retours, des suggestions, ce qui permettrait à toutes et tous de s'impliquer. »

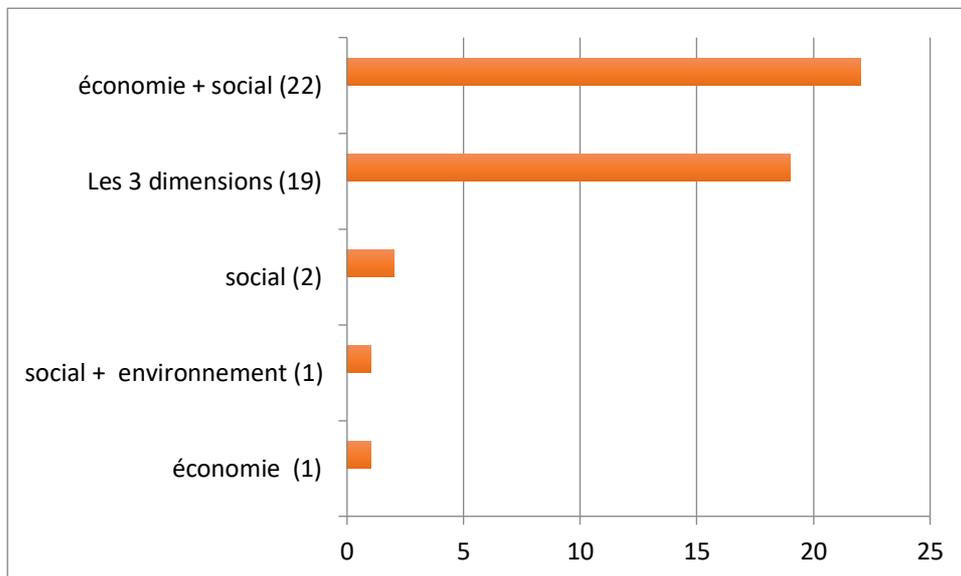
D'autres commentaires sont plus ambitieux et voudraient faire appel à la Fédération pour aller plus loin et engager plus de clubs que présentement : « en plus de ce que nous faisons déjà, une communication fédérale qui incite à entrer dans cette démarche concrètement ».

En conclusion

Le Développement durable comprend 3 dimensions qui s'interconnectent : les dimensions environnementale, sociale et économique.

Dans les réponses collectées, les dimensions économique et sociale sont les plus fréquemment évoquées, dans près de la moitié des cas. Mais ce sont plus du tiers des réponses qui incluent les trois dimensions, comme l'indique le graphique qui suit.

Les dimensions du développement durable prises en compte



Ce premier questionnaire permet de montrer la diversité des actes anti-gaspillage, des pratiques en faveur du Développement durable, que les clubs pratiquent au quotidien.

S'il n'a pas été reçu par tous les clubs, ou si tous les clubs ne l'ont pas rempli pour diverses raisons, cette présentation des résultats démontre combien diverses sont les pratiques mises en place.

Pour enrichir l'éventail des pratiques des clubs, les clubs qui n'ont pas encore répondu peuvent continuer à alimenter ce premier recueil afin de construire à partir des usages une politique intégrée et adaptée du Développement durable au sein de la FFAAA.

Paris le 03 novembre 2022

Pour la commission du développement durable

Anne De Beer